

LE POINT DE PRÉCISION

RÈGLEMENTATION

Epreuve de Fém'Point

- * Le déroulement de cette épreuve est identique à l'épreuve du tir de précision.
- * Chaque joueuse pointe 11 boules en alternance avec son adversaire selon les zones de jeu imposées et les cibles mises en places.
- * Pour que les points soient comptabilisés, la boule de la joueuse doit s'arrêter dans la cible (règlement de validation du combiné) sans toucher les boules obstacles.
- * cible 1 : 2 points par boule validée
- * cible 2 : 5 points par boule validée
- * cible 3 : 6 points par boule validée

CIBLE 1	
Z1	0 2
Z2	0 2
Z3	0 2
CIBLE 2	
Z1	0 5
Z2	0 5
Z3	0 5
Z4	0 5
CIBLE 3	
Z1	0 6
Z2	0 6
Z3	0 6
Z4	0 6
TOTAL	

